



CIRCULAIRE D'ORGANISATION RAID NATURE PARTAGÉ JEUNES
DOMAINE DU CROS D'AUZON
VOGÜE (07200)
MARDI 10 ET/ OU MERCREDI 11 OCTOBRE 2023



Cette première édition du raid nature partagé à destination des jeunes est organisée par le CDSA 26/07 en partenariat avec l'UNSS 07, le Domaine du Cros d'Auzon ainsi que des clubs locaux et comités sportifs 07 et/ou 26.

Cette journée consiste à enchaîner plusieurs activités sportives en équipes, composées de collégiens et de jeunes en situation de handicap mental issus d'établissements spécialisés.

Cette rencontre non compétitive a pour objectif de promouvoir la pratique sportive partagée.

ACCUEIL ET PARKING

Domaine du Cros D'Auzon – Zone camping - Côté Ardèche

Adresse : 805 chemin de l'Auzon, Vogüé (07200)

Dépose des jeunes (bus) au niveau de l'accueil principal du domaine (cf plan). Stationnement bus et mini bus au même niveau.

Une fois les jeunes déposés, descendre jusqu'à la deuxième zone d'accueil en contrebas coté Ardèche (cf plan).

MODALITÉS DE PARTICIPATION / INSCRIPTIONS

➤ Pour le Sport Adapté :

- Pour les licenciés : licence annuelle jeune FFSA 2023-2024 obligatoire
- Pour les non licenciés : certificat médical de – 1an + demande de licence découverte FFSA « pass' journée »,
gratuite pour cette rencontre, prise en charge par le CDSA 26/07.

➤ Pour l'UNSS :

- Licence UNSS obligatoire

➤ Nombre de places limité à 100 jeunes :

- ⇒ 50 collégiens identifiés par le district sud de l'UNSS 07
- ⇒ 50 jeunes issus d'établissements spécialisés (jeunes en situation de handicap mental)

➤ Gestion des inscriptions :

CDSA 26/07 : envoi et traitement des inscriptions des établissements spécialisés

UNSS 07 : envoi et traitement des inscriptions des collèges

➤ Date limite d'inscription : mercredi 27 septembre 2023

➤ **Obligations activités nautiques/aquatiques** : Seuls les jeunes ayant obtenu le test d'aisance aquatique seront admis sur l'eau pour la pratique du canoë. Afin que cela ne soit pas un frein à la participation, une activité hors de l'eau (complémentaire) sera proposée pour ceux n'ayant pas validé ce test.

⇒ Trois manières d'attester le "savoir nager" pour une activité de pagaies.

1. Attestation du représentant légal certifiant la capacité à savoir nager 25m et à s'immerger
2. La validation du test* présenté ci-dessous certifiée par un professionnel qualifié
3. Attestation Education Nationale

***Le test à valider (avec ou sans brassière de sécurité)**

- **Effectuer un saut dans l'eau**
- **Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 sec**
- **Réaliser une sustentation verticale pendant 5 sec**
- **Nager sur le ventre pendant 20 mètres**
- **Franchir une ligne d'eau ou passer sous un objet flottant**

Le CDSA 26/07 est habilité à faire passer ce test, nous nous tenons à votre disposition si vous êtes intéressés.

Il vous suffit de faire la réservation d'une ligne d'eau d'un centre aquatique/piscine municipale et de fixer une date de passation.

HÉBERGEMENT

Le CDSA 26/07 propose aux établissements spécialisés intéressés de venir dès le mardi 10 Octobre 2023 à partir de 11h00. Un programme spécifique d'activités sera établi par le CDSA en fonction du nombre d'établissements présents ce jour-là (activités sportives de cohésion, préparation du RAID, visite du site (ESAT)...).

Les établissements spécialisés auront la possibilité d'être hébergés sur place. Les frais d'hébergement/restauration seront à la charge de chaque établissement.

Tarifs hébergements Domaine du Cros d'Auzon :

- Tarif mobil-home climatisé 2 chambres (4/5 personnes), petit déjeuner compris : 50€/ nuit
- Tarif mobil-home climatisé 3 chambres (6/7 personnes), petit déjeuner compris : 60€/ nuit
 - Ce tarif ne comprend pas les taxes de séjour, la location des draps ni le forfait ménage de fin de séjour. Petit déjeuner à demander lors de la réservation.
- Tarif chambre double (2 personnes) en pavillon hôtelier, petit déjeuner compris : 82€/ nuit
- Tarif chambre triple (3 personnes) en pavillon hôtelier, petit déjeuner compris : 100€/ nuit

Informations complémentaires et réservations à effectuer auprès du Domaine du Cros d'Auzon en indiquant :

RAID NATURE PARTAGE CDSA 26/07

ORGANISATION DU RAID

➤ Les équipes

25 équipes de 4 jeunes seront constituées :

- chaque équipe sera composée de 2 collégiens et 2 jeunes du Sport Adapté
- les équipes pourront être suivies par les éducateurs/accompagnateurs

➤ Pôles d'activités sportives :

Durant le RAID, les équipes réaliseront tous les ateliers de chaque pôle :

Pôle 1 : Jeux d'orientation + Pétanque/Sport Boules

Pôle 2 : Quadriathlon : sur un parcours délimité, il faudra enchaîner : Tir Sarbacane + Vélo + Tir Pistolet Laser + Course à pied ou marche

Pôle 3 : Canoë (parcours en étoile vers des balises uniquement, pas de descente de rivière) + Parcours d'obstacles sur la plage

Explications Pôle 3 : Deux jeunes de l'équipe seront en canoë. Ils devront récupérer des pièces de puzzle réparties sur des balises sur l'eau puis les ramener sur la plage. Les deux autres coéquipiers devront eux aussi récupérer des pièces de puzzle tout en réalisant un parcours d'obstacles (non aquatique). Une fois toutes les pièces réunies l'équipe devra réaliser le puzzle.

➤ Les rotations :

Temps d'activité de 40 min par pôle d'activités

Temps de rotation 15 minutes

8 à 9 équipes max sur chaque pôle d'activité simultanément (soit 36 jeunes maximum)

➤ Programme prévisionnel du mercredi 11 octobre 2023 :

- 09h00 – 10h00 : Accueil des participants + retrait dossards + briefing
- 10h15 – 10h55 : RAID Partagé – Rotation 1
- 11h10 – 11h50 : RAID Partagé – Rotation 2
- 12h05 – 12h45 : RAID Partagé – Rotation 3
- 13h00 - 14h00 : Pause repas
 - Repas tiré du sac ou pique-nique réservé au domaine du Cros d'Auzon (12,50€)
- 14h15 : Retour de certains établissements spécialisés
- 14h30 – 16h00 : Formule RAID en fonction du nombre de participants restant
- 16h00 : Clôture de la journée + collation offerte



MATERIEL ET EQUIPEMENT

Chaque participant doit prévoir une tenue adaptée à la pratique sportive (chaussures de sport, survêtement ou short, maillot de bain, **serviette de bain**) et aux conditions météorologiques prévues le jour (soleil ou pluie).

Pour ne pas perdre de temps, les élèves doivent arriver déjà en tenue de sport.

Pour les jeunes pratiquant le canoë, **un rechange complet sera nécessaire.**

Chaque élève doit disposer d'un sac à dos contenant une réserve d'eau de 1 litre minimum qu'il garde tout au long de la journée ainsi que quelques encas sucrés pour les petits moments de fatigue (barres de céréales ...).

⇒ **Vélos** : merci d'informer le CDSA 26/07 si vous êtes en capacité d'amener vos propres vélos ou s'il faudra en prévoir pour vos jeunes (à indiquer dans le fichier d'inscription).

Le reste du matériel sera fourni par les comités ou clubs encadrant les ateliers.

ANNULATION ET REPORT

En cas de mauvaises conditions météorologiques (alerte météo France, décision préfectorale...), inadaptées au bon déroulement de la journée, celle-ci pourra être annulée ou écourtée. La décision sera prise et communiquée au plus tard le Lundi 9 Octobre 2023 avant 10h00. Une date de report sera étudiée avec l'ensemble des organisateurs.

CONTACTS ET COORDONNÉES

⇒ Pour le CDSA 26/07 : Nicolas MALMENAIDE – 06 47 91 03 20 – nicolas.malmenaide@cdsa2607.fr

⇒ Pour l'UNSS 07 : Bénédicte CASADO – 06 80 73 06 18 – sd007@unss.org

⇒ Pour le District Sud Ardèche UNSS07 : Philippe BOUCHET - philbouchet@hotmail.fr

⇒ Pour le Domaine du Cros d'Auzon : Stéphanie BERGE - 04 75 37 75 86 - stephanie.berge@crosdauzon.fr